



FORMULE F-1 :

**REQUÊTE EN DÉLIVRANCE
D'UNE ATTESTATION D'HONORABILITÉ**

(FORMULAIRE À L'ATTENTION DES PERSONNES PHYSIQUES)

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

Le transport professionnel de personnes est régi par la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur du 13 octobre 2016 (RS/GE H 1 31 - LTVTC) et son règlement d'exécution du 21 juin 2017 (RS/GE H 1 31.01 - RTVTC).

La présente formule vise la délivrance d'une attestation d'honorabilité (art. 23 al. 2 LTVTC et 36 al. 4 RTVTC). Elle est requise pour la délivrance d'une immatriculation pour un véhicule destiné au transport de personnes, lorsque celle-ci n'a pas été sollicitée dans les 3 mois suivant l'obtention de la carte professionnelle de chauffeur.

1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IDENTITÉ DU REQUÉRANT

Sexe : F M

Nom (s) :

Nom (s) de célibataire :

Prénom (s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse de domicile :

.....

.....

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail ou fax :

Numéro d'identification de la carte professionnelle :

2. **RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'HONORABILITÉ DU REQUÉRANT**

2.1 Le requérant fait-il actuellement l'objet d'une **procédure pénale pendante** en Suisse ou à l'étranger ?

NON → passer directement à la question **2.2** *infra*.

OUI, dans ce cas, merci de renseigner les champs suivants :

2.1.1 Pays dans lequel la procédure est actuellement pendante (s'il s'agit de la Suisse, veuillez préciser le canton) :

.....

2.1.2 Autorité en charge de la procédure concernée (par exemple, à Genève : Ministère public, Tribunal de police, Tribunal correctionnel, Tribunal criminel) :

.....

2.1.3 Numéro de référence de la procédure si celle-ci se tient devant une autorité suisse :

.....

2.1.4 Infractions reprochées et bref descriptif des faits :

.....

.....

.....

.....

Merci de renseigner les éventuelles procédures pénales pendantes supplémentaires sur une annexe.

2.2 Le requérant fait-il actuellement l'objet d'une **procédure administrative pendante** en Suisse ou à l'étranger pour des infractions liées à l'activité visée par la présente requête, soit en particulier des infractions aux prescriptions en matière de circulation routière, de transport professionnel de personnes ou d'équipement des véhicules (**y compris celles prononcées par le PCTN** ou commises dans le cadre privé) ?

NON → passer directement à la question **2.3** *infra*.

OUI, dans ce cas, merci de renseigner les champs suivants :

2.2.1 Pays dans lequel la procédure administrative est actuellement pendante (s'il s'agit de la Suisse, veuillez préciser le canton) :

.....

2.2.2 Autorité en charge de la procédure concernée :

.....

2.2.3 Numéro de référence de la procédure si celle-ci se tient devant une autorité suisse :

.....

2.2.4 Infractions reprochées et bref descriptif des faits :

.....

.....

.....

.....

Merci de renseigner les éventuelles procédures administratives pendantes supplémentaires sur une annexe.

2.3 Le requérant a-t-il fait l'objet, **dans les 5 ans précédant le dépôt de la présente requête, d'une ou plusieurs condamnation/s pénale/s** en Suisse ou à l'étranger ?

NON → passer directement à la question **2.4** *infra*.

OUI, dans ce cas, merci d'indiquer, pour chaque condamnation pénale (y compris celle/s ressortant de l'extrait du casier judiciaire), le nom de l'autorité ayant prononcé la condamnation, la date de l'ordonnance ou du jugement pénal, la/les infraction/s retenue/s, ainsi qu'un bref descriptif des faits :

1.
.....
.....
.....

2.
.....
.....
.....

3.
.....
.....
.....

Merci de renseigner les éventuelles condamnations pénales supplémentaires sur une annexe.

2.4 Le requérant a-t-il fait l'objet, **dans les 5 ans précédant le dépôt de la présente requête, d'une ou plusieurs décision/s administrative/s**, en Suisse ou à l'étranger pour des infractions liées à l'activité dans le transport professionnel de personnes, telles que précisées sous ch. 2.2, *supra* (**y compris celles prononcées par le PCTN** ou commises dans le cadre privé mais à l'exception des contraventions) ?

NON → passer directement à la **rubrique 3** *infra*.

OUI, dans ce cas, merci d'indiquer, pour chaque décision administrative, le nom de l'autorité ayant prononcé la décision, la date de la décision, la/les infraction/s retenue/s, ainsi qu'un bref descriptif des faits :

1.
.....
.....
2.
.....
.....
3.
.....
.....

Merci de renseigner les éventuelles décisions administratives supplémentaires sur une annexe.

3. LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE

- Copie d'une **pièce d'identité** en cours de validité;
- Copie de la **carte professionnelle de chauffeur de taxi** ou de la **carte professionnelle de chauffeur de VTC** en cours de validité;
- Extrait du **casier judiciaire suisse**, en original, établi moins de 3 mois avant le dépôt de la requête **et**, si le requérant ne réside pas en Suisse, extrait du **casier judiciaire de son pays de résidence**, en original, établi moins de 3 mois avant le dépôt de la requête
- Certificat de bonne vie et mœurs**, en original, établi moins de 3 mois avant le dépôt de la requête **ou**, si le requérant ne réside pas à Genève, toute document équivalent.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Par sa signature, le requérant **atteste sur l'honneur que les informations contenues dans la présente formule, ainsi que les pièces produites à l'appui, sont exactes et conformes à la réalité.**

4. **SIGNATURE DU REQUÉRANT**

Date : Lieu :

Signature :

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

La requête qui ne comporte pas l'ensemble des pièces visées sous ch. 3 de la présente formule est réputée n'avoir pas été déposée et est renvoyée à son expéditeur sans fixation d'un délai pour être complétée (art. 4 al. 3 RTVTC). Le service peut néanmoins statuer sur une requête incomplète s'il apparaît d'emblée que celle-ci devra être rejetée, même une fois complétée (art. 4 al. 4 RTVTC).